

## La politique en faveur de l'emploi des seniors

### LES CHIFFRES

- **39 %** : c'est le taux d'emploi des seniors en France.
- **46 %** : c'est le taux moyen d'emploi des seniors dans les pays de l'UE.
- **10 M** : c'est le nombre de salariés couverts par les différentes branches ayant entamé des négociations.

### L'ESSENTIEL

- Avec un taux d'emploi des seniors de 39 %, contre 46 % en moyenne dans l'Union européenne, **la France est à la traîne pour l'emploi des seniors.**
- Ce mauvais chiffre est le résultat de plusieurs décennies d'une politique fondée sur le partage du travail qui a **exclu les seniors de l'emploi sans pour autant y faire entrer les jeunes.**
- Parce qu'il n'est pas acceptable qu'un salarié soit écarté de l'emploi à cause de son âge, le Gouvernement a décidé dès 2007 de rompre avec cette politique avec des **mesures fortes** (fin de la mise à la retraite d'office à 65 ans, libéralisation du cumul emploi retraite...).
- Cette action déterminée porte ses fruits : malgré la crise, **le taux d'emploi des seniors ne baisse plus, il a même augmenté d'1 point cette année.**
- Pour continuer sur cette lancée, Xavier DARCOS et Laurent WAUQUIEZ mobilisent aujourd'hui les entreprises pour qu'elles prennent leurs responsabilités.

### EMPLOI DES SENIORS, OÙ EN EST-ON ?

- Aujourd'hui, le taux d'emploi des seniors (55-64 ans) atteint 39 % en France. Ce chiffre est **en-dessous de la moyenne observée dans l'Union européenne** (46 %) et des objectifs assignés par la stratégie de Lisbonne (50 %). Il est également très inférieur au taux d'emploi des seniors affiché par certains pays comme la Suède (70 %). Pour l'emploi des seniors, la France est à la traîne.
- Ce mauvais score est l'héritage de plusieurs décennies d'une politique de partage du travail qui reposait sur une **illusion** : exclusion de l'emploi les salariés les plus âgés pour laisser la place aux plus jeunes. Cette politique s'est soldée par un **échec sur tous les tableaux** :
  - Le chômage des jeunes a continué à croître ;
  - Les entreprises se sont privées de salariés expérimentés et de compétences précieuses ;
  - Alors que notre espérance de vie augmente (22 ans pour les hommes et 27 ans pour les femmes), alors que l'écart entre la durée de vie et la durée de l'activité professionnelle se creuse, cette politique a mis en danger notre système de protection sociale, et notamment nos régimes de retraite.

### FACE À CES MAUVAIS RÉSULTATS, QUE FAIT LE GOUVERNEMENT ?

- Dès 2007, le **Gouvernement a décidé de rompre avec cette politique** pour :
  - Réhabiliter le travail qui doit être le ciment de notre cohésion sociale ;
  - Maintenir dans nos entreprises les salariés expérimentés et compétents dont elles ont besoin ;
  - Donner la liberté aux Français d'aller jusqu'au bout de leurs ambitions et de leurs projets tout en aménageant leur rythme de travail lorsqu'ils arrivent au terme de leur vie professionnelle.
- Notre engagement en faveur de l'emploi des seniors s'est traduit par des **mesures concrètes** qui portent aujourd'hui leurs fruits :
  - **Les mises à la retraite d'office sont en cours d'extinction** ;
  - **Le taux de la surcote a été augmenté.** Il est porté à 5% pour les années accomplies au-delà de 60 ans et du taux plein. Rien que pour le premier trimestre 2009, le taux de recours à la surcote atteint 12,5 %, soit une hausse de près de 50% par rapport à l'année précédente.
  - **Le cumul emploi-retraite a été libéralisé** pour les salariés âgés de plus de 60 ans qui bénéficient du taux plein ou pour les salariés âgés de plus de 65 ans : cette mesure répondait au besoin d'adoucir la transition entre un emploi à temps plein et la retraite.
  - **Les « clauses-couperet » dans les régimes spéciaux ont été supprimées** : celles-ci interdisaient aux salariés de poursuivre le travail après un âge donné. Dès cette année à la SNCF, 28% des cheminots qui ont atteint la limite d'âge ont choisi de poursuivre leur activité.
  - **La dispense de recherche d'emploi pour les seniors est en cours de suppression.** Il fallait mettre fin à cette trappe à inactivité qui guettait les salariés les plus âgés en leur donnant le chômage pour perspective et la retraite pour tout horizon.
- Cette stratégie est payante : malgré la crise, **le taux d'emploi des seniors a progressé cette année d'1 point, alors qu'il n'avait cessé de diminuer depuis des décennies !**

### **LES ENTREPRISES NE DOIVENT-ELLES PAS AUSSI SE MOBILISER ?**

- Sans la mobilisation des entreprises, les seniors continueront à être les premières victimes du chômage et du sous-emploi, en particulier dans le contexte de crise que nous connaissons.
- C'est pourquoi la loi de financement de la Sécurité sociale pour 2009 a obligé chaque entreprise de plus de 50 salariés à être couverte, à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2010, par un **accord de branche ou d'entreprise**, ou par un **plan d'action en faveur de l'emploi des seniors**. Si les entreprises ne remplissent pas cette obligation, une pénalité de 1 % de la masse salariale est prévue.
- Soyons clairs : **il ne s'agit pas de contraindre les entreprises**. Elles restent libres de trouver la solution la plus adaptée à leur situation. Cela passe par la définition avec les partenaires sociaux d'une **vision de long terme de la place des seniors dans l'entreprise** : adaptation des postes, formation tout au long de la vie, transition entre l'activité professionnelle et la retraite, prévention de la pénibilité...
  - Pour élaborer leurs accords, les entreprises sont accompagnées par les services de Xavier DARCOS et de Laurent WAUQUIEZ. Un site internet dédié est à leur disposition [www.emploidesseniors.gouv.fr](http://www.emploidesseniors.gouv.fr).
  - Pour accompagner les PME dans leurs démarches, le Gouvernement a également signé un partenariat avec l'Assemblée des chambres françaises de commerce et d'industrie.
  - Enfin, pour diffuser les bonnes pratiques auprès des branches et des entreprises, Xavier DARCOS et Laurent WAUQUIEZ ont organisé, le 3 novembre, une réunion de mobilisation nationale.
- Grâce à cette démarche, un vrai mouvement est à présent engagé :
  - **1 000 entreprises ont d'ores et déjà conclu des accords**, ainsi que 8 branches professionnelles, parmi lesquelles des secteurs aussi différents que les services de l'automobile, les sociétés HLM ou les industries charcutières.
  - **Au moins 63 branches ont commencé à négocier des accords** ou à mettre au point des plans d'action. Ces branches professionnelles regroupent plus de la moitié des salariés de notre pays.
- Le Gouvernement dressera un **premier bilan dès le début de l'année 2010**. Ce bilan permettra de définir les prochaines étapes de la mobilisation en faveur de l'emploi des seniors.

#### **Verbatim**

**Xavier DARCOS et Laurent WAUQUIEZ :** « *Face à la crise économique sans précédent que nous traversons, la responsabilité des pouvoirs publics, des partenaires sociaux et des entreprises n'est pas seulement d'enrayer la progression du chômage, mais aussi de préparer le monde du travail de l'après crise : dans ce monde-là, les seniors doivent pouvoir retrouver toute leur place.* »

**Luc CHATEL**